

Appel à communication :

Date limite : 15 novembre 2023

Le 36<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique aura lieu du mardi 24 septembre au samedi 28 septembre 2024, dans le quartier Back Bay à Boston, Massachusetts, États-Unis d'Amérique. Le thème du Congrès est « Origines, Voyages, Destinations ».

Le Comité scientifique du Congrès accepte dès à présent les propositions de communications. Conformément au thème du Congrès, chaque présentation devrait aborder la manière dont la généalogie ou l'héraldique interviennent dans le remodelage du patrimoine et des identités familiales suscités par les migrations. L'exil peut être envisagé quelque soit l'époque ou la distance parcourue, et peut concerner une seule personne, un petit groupe ou une communauté ethnique entière. Les déplacements peuvent se faire de la campagne vers la ville, à travers un continent, ou au-delà des océans.

Afin d'enrichir les discussions, le Comité scientifique s'efforcera de regrouper chaque session autour d'un thème commun. En fonction des propositions reçues, certains thèmes pourront s'étendre sur plusieurs sessions. Le Comité accueillera avec un intérêt particulier les présentations associant héraldique et généalogie. Les pistes thématiques suivantes sont proposées à titre d'exemples pour susciter des propositions d'articles :

En généalogie :

- Preuves ADN documentant un voyage généalogique à travers des distances spatiales ou démographiques ;
- Études de cas mettant en lumière des stratégies et des ressources pour retrouver des personnes ou des familles en exil ;
- Des sources, de préférence méconnues, qui mettent en lumière l'immigration, l'émigration et la migration.

En héraldique :

- Comment les armoiries des arrivants sont-elles reçues ou naturalisées dans le pays de destination ?
- Comment l'héraldique est-elle utilisée pour préserver, renforcer ou créer une identité de groupe au sein des diasporas ?
- Comment évoluent les coutumes héraldiques dans les communautés séparées de leur lieu d'origine ancestral ?

**Version française :** *Le 36<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique*

Proposition de sujets associant les deux disciplines :

- Validation généalogique d'une tradition familiale reposant sur une similitude héraldique ;
- Utilisation d'artefacts héraldiques pour établir une connexion généalogique jusque-là inconnue ;
- Présentation de nouvelles ressources innovantes pour la recherche héraldique et généalogique pré-moderne

Normes de présentation

Les présentations seront strictement limitées à 30 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions. Les présentations doivent être illustrées par un diaporama PowerPoint. Conformément aux règles en usage lors des Congrès, les présentations peuvent être faites dans l'une des langues suivantes (par ordre alphabétique) : anglais, français, allemand, italien et espagnol. Comme nous nous attendons à ce que la majorité des participants soient anglophones, ceux qui présentent dans l'une des autres langues du Congrès sont invités à résumer les aspects clés de leurs exposés en anglais sur leurs diapositives. Ceux qui s'exprimeront en anglais sont priés d'annoter de même leurs diapositives dans l'une des autres langues, de préférence le français. De cette façon, l'impact potentiel de chaque conférence sera maximisé.

Soumissions de propositions

Date limite de soumission : 15 novembre 2023

Le Comité scientifique sélectionnera les présentations en fonction de leur originalité et de leur pertinence par rapport au thème du Congrès. Les travaux déjà publiés ne seront pas acceptés. Les décisions finales ainsi que les notifications individuelles seront rendues par le Comité pour le 15 janvier 2024.

La soumission d'affiches est également la bienvenue. Dans ce cas, veuillez le préciser dans le résumé de la proposition. Les affiches sélectionnées seront publiées sur le site Internet du Congrès.

**SOUMETTRE VOTRE PROPOSITION ICI :**

<https://app.smartsheet.com/b/form/0b4c39f7466247cb86179b61dff717b4>

**Version française :** *Le 36<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique*

## Publication

L'acceptation d'une proposition implique que l'auteur accepte sa publication dans les actes du Congrès. Le droit d'auteur est partagé entre l'auteur et le comité d'organisation, mais l'auteur autorise le Congrès à publier sur n'importe quel support, y compris PDF, eBook et copie papier. Les articles doivent être soumis pour publication avant le 31 décembre 2024. Les normes d'édition des articles seront communiquées ultérieurement. Dans le cadre de leur participation au Congrès, les intervenants ne reçoivent ni honoraires ni prise en charge de leurs frais de voyage.